

L'efficacité Léformiste

Toulouse Gimont Purpan

http://folatecoere.fr

POLITIQUE SALARIALE 2017 R3

FORCE OUVRIERE accentue ses demandes.

Au cours des deux réunions précédentes, nous avons œuvré **fermement** pour parvenir à un accord. Malgré tout, la Direction est restée sur ces positions :

- Un Niveau global de 1% avec une attribution rétroactive au 1er Mars 2017.
- avec un volume d'AG et d'Al à définir.

Lors de cette troisième réunion, après **des interventions appuyées** de **FORCE OUVRIERE** et de nouveaux échanges, la Direction a fait une **nouvelle proposition** :

- Non Cadres: 1 % d'AG au 1^{er} mars 2017 + 0,5% d'Al rétroactif au 1^{er} mars 2017.
- Cadres: 1,5% en Al rétroactif au 1^{er} mars 2017.
- Attribution possible aux salariés présents à cette date soit en Congés Reclassement et/ou soit amenés à y être dans les mois à venir.
- Augmentation de la Valeur du Point Société de 0,8%, 6,65€ passe à 6,70€.
- Augmentation du salaire minimum de 1700€ à 1730€.
- Engagement de partager les critères d'évaluation avec les DS lors d'une réunion dédiée.
- Engagement que des consignes spécifiques soient données dans les guide lines pour les personnes n'ayant pas bénéficié d'Al pendant 4 années consécutives.
- Augmentation du nombre de passages Cadres (soumis à conditions) avec mise au mini en Janvier 2018.
- Passages de promotions automatiques Cadres hors budget.

FORCE OUVRIERE a décidé de réunir ses adhérents le 13 Mars 2017 pour analyser ces propositions. Il a été demandé à l'équipe de négociation **FORCE OUVRIERE**, **d'accentuer ses demandes** sur les points divergents suivants afin de :

- Augmenter les valeurs AG / Al.
- Obtenir un talon sur l'AG de 25 euros.
- Accroître le nombre de passage de coefficients.

CONSIDERATIONS FORCE OUVRIERE:

Au vu du contexte économique (maintien du pouvoir d'achat) et de la perte de motivation que pourrait avoir le personnel, **FORCE OUVRIERE** demande à la Direction de revoir sa copie **en renforçant sa proposition**.

FORCE OUVRIERE rappelle ainsi son attachement à la pratique contractuelle. **Nous avons reçu mandat pour arriver à un accord.** Messieurs et Dames de la Direction, la balle est dans votre camp.

Les **revalorisations pesées** de **FORCE OUVRIERE** sont des demandes de bons sens qui ne mettent pas en péril l'avenir de la société.

Pour **FORCE OUVRIERE**, il convient de faire en sorte de négocier et de signer de bons accords sur les salaires afin de récompenser et motiver les salariés de la société LATECOERE.

Maintes fois par le passé **FORCE OUVRIERE** a réussi à se faire écouter, gageons que notre nouvelle direction entende la voie de la raison et que nous obtenions par la négociation **une revalorisation** des dernières propositions.